COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Un délégué du CICR trouve la mort dans un accident au Soudan

Le Comité international de la Croix-Rouge a appris avec consternation la mort brutale, survenue dans un accident de voiture, le 21 septembre 1980, de M. Jürg Baumann, délégué du CICR au Soudan.

Un infirmier de la Croix-Rouge suisse, M. Günther Omozik, qui se trouvait dans le même véhicule, a été légèrement blessé.

Agé de 25 ans, Jürg Baumann, célibataire, avait tout d'abord été envoyé en Israël, où il exerça la fonction de délégué de février à octobre 1979, et c'est le 3 octobre 1979 qu'il avait rejoint son nouveau poste à Khartoum.

Sa perte est ressentie avec un immense chagrin par le CICR tout entier, qui exprime à ses parents et amis ses sentiments de profonde sympathie.

Ratification et adhésion aux Protocoles

L'ambassade de Finlande à Berne a fait parvenir au Gouvernement suisse deux instruments datés du 4 juillet 1980 et portant ratification par la Finlande des deux Protocoles additionnels aux Conventions de Genève du 12 août 1949, adoptés le 8 juin 1977.

Ces instruments ont été enregistrés le 7 août 1980 et, conformément à leurs dispositions, les Protocoles entreront en vigueur pour la Finlande six mois plus tard, soit le 7 février 1981.

*